

LE CAPITAINE DE RIEU DE LANTIS ou la vie d'un hobereau quercynois au XVII^e siècle.

Les Gatignol, famille de migrants auvergnats venue repeupler le Quercy après la guerre de Cent Ans, apparaît dès la seconde moitié du XV^e siècle. Etablie dans la région de Nozac, elle donnera quatre générations de notaires de 1470 à 1591, puis un marchand Pierre, bourgeois de Gourdon qui s'unira en 1575 avec Godine d'Hebrard, fille d'un riche marchand de Dégagnac, qui possédait un grand nombre de biens terriens dans cette paroisse. C'est par cette alliance que les Gatignol s'y planteront définitivement. La stratégie de leur ascension sociale passera par l'achat du fief de Lantis en 1629 (paroisse de Dégagnac) acquis par Marc Gatignol, docteur et avocat au Parlement de Toulouse. Il rendra hommage à l'évêque de Cahors pour ce fief qui restera la propriété de cette famille jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle. Son fils Jean rentrera dans la noblesse quercynoise dès 1642 en prenant les qualificatifs de "noble" et "escuyer" lors de son mariage avec Anne de Marsis puis dans les autres actes officiels.

Le mécanisme de cet anoblissement nous échappe encore, même si l'agrégation semble le schéma suivi le plus probable en l'absence d'autres éléments. C'est Marc-Antoine, fils de Jean, qui rentrera de plain-pied dans cette noblesse par ses alliances et en embrassant la carrière des armes comme officier dans les armées du roi Louis XIV, et dont il va être ici question. Au delà d'un écrit généalogique, il s'agit de la vie d'un hobereau, qui contribua à son échelle à écrire l'histoire de notre région.

*

* *

Marc-Antoine de Gatignol apparaît pour la première fois dans le testament de son père Jean de Gatignol sieur de Fonnadal, daté du 22 octobre 1673, écrit par Jean Salinié, notaire royal de Dégagnac.

Il sera établi au château de Lantis, demeure de cette famille à partir de la seconde moitié du XVII^{ème} siècle, qui se situe dans la paroisse de Dégagnac, au lieu-dit de Trémolède et dont les vestiges survivent encore au temps.

Troisième enfant d'une fratrie de sept, il n'a pas atteint l'âge de 25 ans lorsque son père teste. La part de son héritage s'élève à 500 livres pour lui et chacun de ses autres enfants. Sa mère Catherine de Costes et son oncle Jean de Gatignol, prêtre et recteur du lieu de Saint Martin d'Anthonne en Périgord y sont institués "conjointement et par moitié les héritiers universels et généraux" et ce, "sans rédition de comptes".

Il y est alors mentionné comme "sieur de Rieu" ¹.

Le 6 Novembre de cette année 1673, un ordre provenant de Versailles et signé Louis, adressé au capitaine Calvimont, établit Marc-Antoine en la charge de lieutenant dans la compagnie du dit Calvimont sise dans le régiment du Roi en Piémont (2).

Ce régiment faisait alors partie des troupes dites réglées c'est-à-dire permanentes, soldées et habillées, dans lesquelles selon P. Goubert et D. Roche "les plus titrés et les mieux introduits pouvaient en faire partie pour y occuper les postes d'officiers, ou dans les rangs pour les cadets désargentés".

Il suivra donc la voie de l'armée comme bon nombre de cadets de familles nobles ou notables. Mais, faute de documents, nous ne savons rien de sa carrière entre 1674 et 1686.

Son père décédera l'an 1677 et n'apportera aucune modification à son premier testament.

C'est par celui de son oncle Jean rédigé en 1681 que nous apprenons qu'il poursuit toujours sa carrière militaire dans les armées du roi, et toujours comme lieutenant en Piémont. Dans cet acte testamentaire, il est institué comme son héritier universel, dans le cas où sa mère (héritière en principal) viendrait à décéder sans pouvoir nommer de successeur ³. Ce dernier document indique sa nouvelle position au sein de la famille, et le décès de son frère aîné Pierre-Marc apparaît en être la principale raison, ainsi que l'entrée en religion du second.

Marc-Antoine ne rejoindra sa famille qu'après une absence de 12 ans dans un but bien précis et ce, le 22 Janvier 1687 où nous le retrouvons. En effet, c'est à cette date qu'est passé le contrat de mariage entre "noble Marc-Antoine de Gatignol, sieur de Lantis, fils à feu noble Jean de Gatignol, sieur de Fonnadal et à demoiselle Catherine de Coste, avec Gabrielle de Montratier, fille de feu noble Aymeric de Montratier, sieur de la Baronnie, et de feu demoiselle Marie de Bordarie" ⁴ Cette famille dont la noblesse a été prouvée depuis 1534, vivait au château de L'Hermitage situé dans la ville de Lafrançaise. Le montant de la dot apportée par son épouse était de 8300 livres ⁵.

L'année suivante, son épouse teste. Affectée par une grossesse difficile, et consciente des dangers qu'elle encourt, elle règle les legs pour

son ou ses enfants qui viendraient à naître. Ils recevront respectivement la somme de 2000 livres et cela sans distinction de sexe.⁶

Elle institue son “bien aimé époux noble Marc-Antoine de Gatignol” héritier universel. Gabrielle décédera selon toute vraisemblance durant son accouchement et mettra au monde une fille qui sera prénommée Catherine. Ce drame malheureusement assez courant en ces temps, laissera son mari veuf à l’âge de 42 ans environ. Nous sommes au mois de janvier de l’an 1688, une année ne s’était pas encore écoulée depuis leur mariage.

A ce moment là, M. A. de Gatignol paraît avoir cessé toute activité militaire, ceci afin de pouvoir se consacrer à sa famille mais aussi, à la gestion du domaine et des biens familiaux, car bien que troisième enfant, le décès de son frère aîné Pierre-Marc et l’entrée en religion du second, Antoine, le placent légitimement à la tête de la famille en devenant ainsi l’héritier de la seigneurie de Lantis.

Mais pour l’heure, sa mère Catherine semble en possession de tous ses moyens pour en administrer les charges. Toutefois, cette nouvelle place ne l’empêchera pas de rejoindre sa vraie famille : l’armée.

Le 20 Juin 1690, un courrier provenant de Versailles et signé Louis le rappelle dans les rangs et mettra ainsi un terme à cette brève interruption militaire. Cette missive relative à la création des milices royales en Quercy, lui notifie sa nomination de capitaine et le met au commandement d’une compagnie d’infanterie dans le régiment du colonel, le comte de Laudan.

L’attribution de cette charge est motivée par : “les témoignages qui nous ont été rendu de votre valeur, courage, capacité en la guerre, vigilance et bonne conduite et votre fidélité et votre affection à notre service..., nous ne pouvions faire pour cette fin un meilleur choix que vous”.

Cependant, ces termes de courtoisie, voire élogieux ne sont-ils pas là pour flatter l’orgueil de ce gentilhomme campagnard ? Car au delà de cette “promotion”, il se voit dans l’obligation de lever 50 hommes environ afin de pouvoir mettre sur pieds la compagnie dont il aura le commandement.⁷

Mais cela ne semble pas à priori poser de problèmes majeurs. Le même mois, il est ordonné à sa compagnie de se rendre à Gramat où elle sera stationnée. Cet ordre émane de François d’Escoubleau de Sourdis, commandeur des ordres du Roi et son lieutenant général et en ses armées⁸.

Quelques troubles dans cette petite ville semblent être la cause de ce mouvement de la compagnie initialement stationnée à Gourdon où elle ne restera que trois jours. Mais la datation de cet ordre (14 Juin) laisse à

penser que Marc-Antoine l'avait déjà en charge avant la nomination officielle faite par le Roi en date du 20 Juin.

Cependant, son implication et son engouement apparent pour le métier des armes ne lui font pas oublier ses obligations familiales et la nécessité d'avoir des héritiers. Quatre ans après le décès de sa première épouse, il se remarie. Le contrat de mariage fût passé le 1er Mars de l'an 1692 dans le lieu de Montvalent en Quercy devant Salignier, notaire royal.

Il épouse en secondes noces Marie de Labrousse, fille de Maître Jacques de Labrousse, conseiller du roi et de demoiselle Marie de Dalou. Dans l'acte de mariage, il est cité : "Noble Marc-Antoine de Gatignol, capitaine au régiment de Mr Laudan, fils à feu noble Jean de Gatignol, seigneur de Fonnadal et de demoiselle Catherine de Costes, habitant au repaire de Lantis". La dot apportée par sa future épouse est de 3500 livres.⁹ Cette nouvelle alliance conforte la position de cette famille dans la noblesse quercynoise. Les Labrousse remontent en effet leur filiation jusqu'en 1587 dans laquelle nous trouvons Jacques de la Brousse, écuyer, seigneur de Veyrazet, conseiller du roi à Martel en 1652, qui n'est autre que le beau-père de Marc Antoine.¹⁰

Mais cette nouvelle situation maritale n'entame en rien son engagement dans les milices royales. En 1693, quelques documents attestent toujours de sa présence au sein de son régiment. Il s'agit de pièces comptables relatives au paiement de la solde des militaires qui composent les quatre compagnies de Mr le comte de Laudan en quartier à Gourdon. Chacune d'elles portait le nom de leur capitaine respectif. Il y avait celles de Durieu de Lantis (Marc-Antoine), Daudebran, de Boujou et Delpech. Hormis leur capitaine, elles étaient composées d'un lieutenant, de deux sergents et d'une quarantaine d'hommes environ. Ce nombre est approximatif. Il pouvait en effet être variable en fonction du nombre de désertions assez fréquentes.¹¹

Marc-Antoine mentionne d'ailleurs dans une pièce relative au paiement de la solde des soldats, datée du mois d'août 1693, deux déserteurs parmi ses hommes. Ce cas de figure était fréquent, car pour la plupart ces hommes étaient enrôlés contre leur gré par tirage au sort.

Les carrières militaires ne suscitaient que très peu d'intérêt et de vocations, chez ces hommes issus pour leur majorité du milieu rural. Leur solde n'excédait pas 4 sols par jour, ce qui ne leur faisait environ qu'une solde de 6 livres par mois.¹² Le rôle des officiers n'en était que plus difficile et était devenu ingrat mais aussi très délicat. S'ils voulaient maintenir leurs hommes dans les rangs et éviter certains débordements lors de leurs passages dans quelques villages, la fermeté était de rigueur.

En ce sens, la lettre du roi adressée à Marc Antoine lors de sa nomination de capitaine, était très claire. Elle précise entre autre chose que sa compagnie doit “vivre en si bon ordre et police que nous ne puissions recevoir de plaintes”. Et cela, même s’il lui était recommandé de s’entourer des “plus vaillants et aguerris soldats” la tâche n’était pas aisée.¹³ Il s’en acquittera toutefois en ayant passé 20 ans au service de sa majesté Louis XIV.

Mais las ou trop âgé pour continuer ses activités militaires, l’an 1693 marque la fin de son service d’officier dans les armées du roi. Les éléments en notre possession laissent à penser avec certitude, qu’il se retire définitivement dans son domaine au château de Lantis. Sa mère ne pouvant plus en assumer la gestion, il se devait au vu de sa situation, et de sa place familiale, d’en assurer les responsabilités et les charges.

Car si l’armée pouvait apporter un certain prestige, du panache et une reconnaissance de ce petit monde de la noblesse rurale, elle n’apportait pas cependant l’essentiel à notre homme : l’argent. Un capitaine des milices touchait la solde de 2 livres 1 sol et 8 deniers par jour.

Un grand nombre de ventes et de transactions faites par Mr de Lantis (c’est ainsi qu’il signera dorénavant) montre en effet que les ressources financières se tarissent peu à peu.

Mais il faut vivre, et surtout maintenir un niveau de vie noble, ce qui implique des rentrées d’argent régulières et importantes. Il faut donc vendre les terres dont les rentes ne rapportent plus assez.

L’entretien du château, la solde des domestiques, les différents procès en cours, la prise en charge d’une grande partie de la famille qui vit sous le même toit, sont entre autre des frais auxquels il faut faire face. Pour ces diverses raisons, semble-t-il, des ventes successives entameront une partie des terres familiales.

En 1701, une lettre envoyée par son cadet à sa sœur, Jeanne de Gatignol, femme de Louis Lefranc de Lacary, qui vit à Cahors, témoigne de ses fortes préoccupations et de ses soucis d’argent. Par cette missive, il lui demande de l’aide. Mais nous ignorons la réponse qu’elle lui apporta.

Revenons à l’an 1693. A ce moment là, et jusqu’à la fin de sa vie, malgré un niveau de vie qui semble s’étioiler, Marc-Antoine définitivement présent, apparaît régulièrement dans les pièces d’archives.

Nous le retrouvons aux délibérations qui ont lieu sur la place publique de Dégagnac, en tant que témoin des différents mariages des habitants de la paroisse, voire parrain. Il fait donc maintenant partie intégrante de la vie de la communauté et remplit ainsi ses fonctions seigneuriales mais aussi familiales :

- 1695, naissance de son premier enfant, avec Marie de Labrousse, qui sera prénommé Jean-Baptiste,
- 1697, naissance d'Antoine,
- 1700, naissance de François,
- 1702, naissance de Marie-Thérèse.

Le 27 Février 1703, Mr de Gatignol teste en faveur de son épouse et de ses enfants devant Salignier, notaire royal. Chacun des enfants recevra la somme de 5 sols, payables lorsqu'ils auront atteint l'âge de 25 ans¹⁴. Son épouse est instituée comme son héritière universelle, charge à elle de rendre son hérité à l'un de ses enfants mâles.

Dans ce testament, nous pouvons lire, selon la formule consacrée, qu'il se trouve dans un lit de son château de Lantis, malade de certaines maladies corporelles, toutefois en son bon sens, bonne mémoire et entendement...

Il décédera le lendemain. Sur le registre paroissial, nous pouvons lire : "aujourd'hui 28 Février 1703, décéda Mr Marc-Antoine de Gatiniol, seigneur de Lantis, âgé de 50 ans environ, muni des sacrements de l'église en son château, et fût enseveli le jour même dans l'église de Dégagnac", signé : Lugol, vicaire. Les causes de ce décès brutal ne nous sont pas connues.

Son fils aîné Jean-Baptiste lui succédera. Mais pour l'heure, encore trop jeune, c'est sa mère Marie de Labrousse, qui prendra les affaires en main et l'ensemble de la gestion du domaine aidée pour cela par Jean de Labrousse de Veyrazet, son frère.

* * *

Cette famille vivra dans la dernière moitié du XVII^e siècle une période charnière de son histoire.

De la longue construction d'un patrimoine, afin d'accéder à la noblesse ou du moins à s'y apparenter, le mode de vie adopté aura comme conséquence un affaiblissement progressif et irrémédiable.

Les dernières alliances du XVIII^e siècle ne suffiront pas à enrayer le déclin, comme d'ailleurs celui de nombreuses familles ayant à cette époque voulu s'intégrer au second ordre.

Les Gatignol seront cependant représentés aux Etats généraux de la noblesse du Quercy en 1789 et continuent aujourd'hui à être présents dans le pays de Bouriane.

Bruno GATIGNOL

Je tiens à remercier M. Jean Lartigaut pour ses précieux conseils et M. Max Aussel pour ses encouragements.

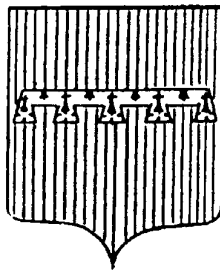
Notes

- 1 - A.D. DORDOGNE, 2E 1843/73 11.
- 2 - A.D. DORDOGNE, 2E 1843/73 1.
- 3 - A.D. DORDOGNE, 2E 1843/73.
- 4 - A.D. DORDOGNE, 2E 1843/73 19.
- 5 - L. Esquieu : *Essai d'un armorial quercynois* (1903) pages 207/208.
- 6 - A.D. DORDOGNE, 2E 1843/73 21.
- 7 - A.D. DORDOGNE, 2E 1843/74 2.
- 8 - A.D. DORDOGNE, 2E 1843/74 3.
- 9 - A.D. DORDOGNE, 2E 1843/73 22.
- 10 - L. Esquieu : *Essai d'un armorial quercynois* (1903) pages 154.
- 11 - A.D. DORDOGNE, 2E 1843/74 4.
- 12 - A.D. DORDOGNE, 2E 1843/74 9.
- 13 - A.D. DORDOGNE, 2E 1843/74 2.
- 14 - A.D. DORDOGNE, 2E 1843/73 25.
- 15 - G. D'HAUCOURT et G. DURIVALT, *Le blason*, PUF (1992).
- 16 - A.D. DORDOGNE, 2E 1843/73 16.

Annexe

En 1696 date de l'édit royal, qui ordonne le recensement de toutes les armoiries portées dans le royaume de France, mais dont le réel motif était de remplir les caisses de l'état, Marc-Antoine qui n'avait sans doute pas répondu, se voit octroyer des armes qui lui seront attribuées d'office, et donc taxé comme des centaines d'autres familles dans le même cas ¹⁵.

Elles sont de gueule à un lambel à cinq branches semé d'hermines.



Ces armes sont répertoriées dans le grand armorial de France de d'Hozier, et établies à "N... de Gatinhol, Sr de Fonnadel et de Lantis", généralité de Montauban.

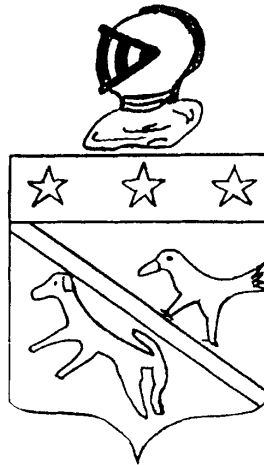
Bien qu'elles soient considérées comme officielles, elles n'ont de toute évidence jamais été portées par les Gatignol.

La raison en est que, hormis qu'elles aient été attribuées d'office, elles ne correspondent en rien aux armes primitives de cette famille, qui ont été retrouvées sur des papiers appartenant à celle-ci datés de 1681 ¹⁶.

Les cachets de cire présents sur ces pièces et dans un bon état de conservation, nous ont laissé les empreintes précises des véritables armoiries. La reproduction n'a pu être que faite aux traits, car la codification des couleurs n'apparaît pas sur les cachets.

Le blason est coticé, chargé d'un corbeau ou corneille à sénestre, et un chien braque (de toute évidence) à dextre, avec trois étoiles en chef.

Timbre : casque taré de profil.



Cette petite parenthèse héraldique nous a permis de remettre les choses à leur place, et ainsi apporter un éclaircissement nouveau sur les armes authentiques de cette famille.

Un détail toutefois, qui paraît à mon sens avoir son importance, est que ces armes s'apparentent assez à celles du prieuré de Catus (dont Lantis dépendait) qui sont, écartelé : au 1, d'azur à un chien passant d'argent, et un chef d'azur chargé de 3 étoiles d'or ; au 2 de gueules et à une croix fleuronnée d'or ; au 3, d'azur à une bande d'or accrochée de 6 sautoirs de même posés en orle ; au 4, d'argent à 3 corneilles de sable, 2 et 1 (d'Hozier II, 1216-1283).



Le château de Lantis à Dégagnac. Tour et logis (cl. B. Gatignol)



Le château de Lantis à Dégagnac. Porte d'entrée. (cl. B. Gatignol)